États financiers de
CARE Canada

30 juin 2021

Rapport de l'auditeur indépendant 1-2

État de la situation financière..... 3

État des résultats 4

État de l'évolution des soldes de fonds 5

État des flux de trésorerie 6

Notes complémentaires.....7-18

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
100 rue Queen
Bureau 1600
Ottawa ON K1P 5T8
Canada

Tél: 613-236-2442
Téléc: 613-236-2195
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
CARE Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CARE Canada (l' « Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est

raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 9 décembre 2021

CARE Canada

État de la situation financière

au 30 juin 2021

(en milliers de dollars)

	Notes	**2021** **$**	2020 $
Actif			
À court terme			
Encaisse et quasi-espèces		**29 213**	23 995
Débiteurs	5	**8 045**	7 591
Apports à recevoir des donateurs	6	**6 730**	7 123
Frais payés d'avance		**170**	515
		44 158	39 224
Placements affectés	7	**235**	237
Prêts à recevoir	10	**201**	223
Immobilisations corporelles	8	**3 221**	4 092
		47 815	43 776
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		**7 357**	12 430
Sommes à payer à l'État		**27**	334
Apports reportés	7	**33 463**	25 033
Portion court terme de la dette à long terme	12	**146**	—
		40 993	37 797
Dette à long terme	12	**766**	—
Apports reportés	7	**230**	230
		41 989	38 027
Engagements, éventualités et garanties	11 et 13		
Soldes de fonds			
Fonds annuel			
Non affecté		**3 517**	1 657
Investi en immobilisations corporelles		**2 309**	4 092
		5 826	5 749
		47 815	43 776

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

CARE Canada

État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2021

(en milliers de dollars)

	Notes	**2021** **$**	2020 $
Soutien et revenus			
Dons		**5 423**	5 534
Apports canadiens		**37 293**	42 113
Apports d'organismes multinationaux		**251**	429
Apports des membres de CARE International		**756**	572
Divers et revenu de placement		**1 275**	528
		44 998	49 176
Dépenses			
Activités des programmes			
Aide humanitaire et d'urgence		**16 658**	19 571
Programmes de développement			
Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience aux changements climatiques		**6 821**	9 701
Santé sexuelle, reproductive et maternelle		**2 799**	3 238
Autonomisation économique des femmes		**8 774**	7 166
Autres		**283**	134
Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux		**1 931**	2 076
		37 266	41 886
Services de soutien			
Gestion et frais généraux		**5 349**	5 651
Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs		**1 184**	1 163
Affiliation à CARE International		**598**	718
		7 131	7 532
		44 397	49 418
Excédent (insuffisance) des revenue sur les dépenses pour les activités poursuivies		**601**	(242)
Activités abandonnées	4	**(524)**	(84)
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses		**77**	(326)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CARE Canada

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 30 juin 2021

(en milliers de dollars)

		Fonds annuel		
	Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	**Investi en immobilisations corporelles**	**Non affecté**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**
Soldes de fonds au 31 décembre 2019	79	3 587	2 409	6 075
Insuffisance des revenus sur les dépenses	—	—	(326)	(326)
Transfert interfonds	(79)	—	79	—
Variation nette dans les immobilisations corporelles[1]	—	505	(505)	—
Soldes de fonds au 31 décembre 2020	—	4 092	1 657	5 749
Excédent des revenus sur les dépenses	**—**	**—**	**77**	**77**
Variation nette dans les immobilisations corporelles[1]	**—**	**(1 783)**	**1 783**	**—**
Soldes de fonds au 31 décembre 2021	**—**	**2 309**	**3 517**	**5 826**

[1] Variation nette dans les immobilisations corporelles	**2021**	2020
	$	$
Acquisition d'immobilisations corporelles	**62**	665
Amortissement des immobilisations corporelles	**(261)**	(160)
Disposition d'immobilisations corporelles	**(672)**	**—**
Dette à long terme	**(912)**	**—**
	(1 783)	505

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CARE Canada

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2021

(en milliers de dollars)

	2021	2020
	$	$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	**77**	(326)
Éléments sans effet sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	**261**	160
	338	(166)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
(Augmentation) diminution des débiteurs	**(454)**	(4 668)
Diminution (augmentation) des apports à recevoir des donateurs	**393**	(1 030)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	**345**	(60)
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	**(5 073)**	4 862
(Diminution) augmentation des sommes à payer à l'État	**(307)**	177
Augmentation (diminution) des apports reportés	**8 430**	(6 900)
	3 672	(7 785)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(62)**	(665)
Disposition d'immobilisations corporelles - activités abandonnées (note 4)	**672**	—
Diminution des prêts à recevoir	**22**	108
Diminution des placements à long terme	**2**	8
	634	(549)
Activités de financement		
Acquisition de dette à long terme	**912**	—
Diminution nette de l'encaisse et des quasi-espèces	**5 218**	(8 334)
Encaisse et quasi-espèces au début	**23 995**	32 329
Encaisse et quasi-espèces à la fin	**29 213**	23 995

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description

CARE Canada a été fondé en 1946 et constitué en société en 1977 en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. En 2014, CARE Canada a reçu un certificat de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Organisme sans but lucratif et non gouvernemental, spécialisé dans le domaine du secours, du redressement et du développement dans les pays en développement, CARE Canada est régi par un conseil d'administration formé de bénévoles, qui mettent gratuitement leurs services à la disposition de CARE Canada.

CARE Canada est une œuvre de bienfaisance enregistrée aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. CARE Canada est un membre indépendant de CARE International.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers cumulés ont été dressés conformément aux Normes comptable canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Méthode de présentation

Ces états financiers incluent les actifs et les passifs des activités canadiennes de CARE Canada et du bureau d'outre-mer de Cuba qui relève de son autorité, ainsi que les revenus et les dépenses découlant des contrats conclus par CARE Canada et de son bureau d'outre-mer avec des organismes donateurs pour le financement des projets dans divers pays. Tel que décrit à la note 4, au cours de l'année fiscale 2021, CARE Canada a abandonné ses opérations outre-mer au Tchad, Kenya, Zambie et au Zimbabwe. Les opérations ont été transmises à un autre membre international de CARE.

Entités contrôlées

En 2007, CARE Canada a créé le CEP Investment Trust et lui a procuré des emprunts à long terme afin de faciliter des investissements dans des entreprises qui favorisent les moins nantis dans le Tiers Monde. CARE Canada est le seul bénéficiaire du CEP Investment Trust. Les états financiers de CEP Investment Trust n'ont pas été consolidés avec ceux de CARE Canada. L'exercice financier du CEP Investment Trust se termine le 31 décembre.

Comptabilité par fonds

CARE Canada applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses apports. Pour s'assurer du respect des conditions et des restrictions placées sur les ressources mises à la disposition de CARE Canada, les comptes de CARE Canada sont classés dans des fonds, pour des fins comptables, qui correspondent à des activités ou à des objectifs spécifiés par les donateurs ou qui correspondent aux principes directeurs du conseil d'administration. Les transferts interfonds sont comptabilisés tels qu'approuvés par le conseil d'administration de CARE Canada.

Le Fonds annuel gère les ressources à utiliser pour les programmes de CARE Canada et pour ses activités administratives. Ce fonds gère les ressources non affectées et les apports affectés.

Le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence inclut les dons et apports dont l'utilisation est affectée par les donateurs pour le Programme d'équipe d'intervention de secours d'urgence rapide et le Programme des entreprises favorables aux moins nantis.

La balance du Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence est nulle au 31 décembre 2021 et 2020.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des revenus

Les apports non affectés sont comptabilisés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut être raisonnablement estimé et si l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés correspondant aux opérations générales sont constatés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où les dépenses afférentes sont engagées.

Les revenus de placement sont constatés comme revenus du Fonds annuel lorsque gagnés.

Apports canadiens et d'organismes multinationaux

CARE Canada conclut des contrats avec le gouvernement canadien (le ministère des Affaires mondiales Canada (AMC)) et d'autres organismes donateurs pour le financement de projets dans divers pays. Ce financement est comptabilisé à titre de revenus dans le Fonds annuel dans la mesure où les dépenses connexes sont engagées. Le recouvrement de frais généraux, les honoraires de gestion ou les frais d'approvisionnement revenant à CARE Canada sont comptabilisés à titre de revenus du Fonds annuel conformément aux dispositions de chaque contrat.

La portion des apports qui se rapporte à une période future est reportée et constatée comme revenus du Fonds annuel dans la période où les apports sont dépensés. Tout apport dépensé en excédent des apports reçus des donateurs est présenté à l'état de la situation financière dans les apports à recevoir des donateurs.

Apports et dons de services

Les apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont comptabilisés comme les revenus et les dépenses des activités de programmes à leur juste valeur.

Lorsque les gouvernements et les collectivités locales des pays où CARE Canada exerce ses activités fournissent main-d'œuvre, transport et installations d'entreposage pour divers projets, la valeur de ces apports n'est pas reflétée dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

De même, les apports provenant de divers médias dans le cadre de services de message d'intérêt public et de campagnes de financement ne sont pas reflétés dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

Les dons d'immobilisations corporelles et les apports reçus et affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de revenus selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Ventilation des dépenses

Les dépenses de CARE Canada sont comptabilisées et reportées par programmes et services de soutien. CARE Canada engage un bon nombre de dépenses de soutien général propres à l'administration de ses activités de programmes. Ces dépenses de soutien général engagées par les activités canadiennes de CARE Canada sont incluses sous les postes : « Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux », « Gestion et frais généraux » et « Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs ». Il n'y a pas de ventilation de dépenses de soutien général canadiennes aux diverses activités de programmes. Les dépenses de soutien général telles que l'établissement de budget, la comptabilité, les ressources humaines et la technologie de l'information engagées par le (cinq en 2020) bureau d'outre-mer sont affectées aux activités de programmes. Les coûts en personnel sont alloués selon le pourcentage de temps des employés impliqués dans le soutien d'un programme précis et les autres charges d'exploitation et dépenses générales sont réparties sur une base proportionnelle selon chaque fonction. Ces ventilations sont révisées, mises à jour et appliquées sur une base prospective.

Instruments financiers

Les instruments financiers de CARE Canada se composent d'encaisse et de quasi-espèces, de débiteurs, d'apports à recevoir des donateurs, de placements affectés, de prêts à recevoir, de créditeurs et charges à payer, de sommes à payer à l'État et de la dette à long terme.

CARE Canada évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception de l'encaisse et des quasi-espèces et des placements affectés qui sont évalués à la juste valeur.

Les coûts de transaction relatifs aux ententes de financement sont comptabilisés en diminution des dettes et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente de financement.

Encaisse et quasi-espèces

L'encaisse et les quasi-espèces comprennent l'encaisse et les quasi-espèces affectées et non affectées. En vertu de la politique de placement approuvée par le conseil d'administration, l'encaisse et les quasi-espèces se composent de placements très liquides facilement monnayables et soumis à un risque de variation de valeur peu important.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises pour être utilisées directement dans le cadre de projets financés par les donateurs sont passées en charges dans l'année de leur achat étant donné que CARE Canada n'a pas le titre de propriété de ces immobilisations corporelles. Celles qui ne sont pas spécifiques à un projet sont capitalisées et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur de ces immobilisations à la date de l'apport.

En ce qui concerne les logiciels utilisés à l'interne, les frais d'acquisition liés aux permis d'utilisation des logiciels et les frais de consultation connexes, ainsi que les coûts salariaux des employés directement associés à la mise en place de l'immobilisation sont capitalisés. Les frais d'entretien des logiciels, de formation et de conversion de données sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie utile sur les durées suivantes :

Immeubles	10 et 40 ans
Véhicules	3 ans
Améliorations locatives	Selon la durée du bail
Équipement de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciel	1 à 7 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont revus lorsque des évènements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est enregistrée lorsque l'actif n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La perte de valeur constatée est déterminée comme étant l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Tous les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux taux d'origine. Les revenus et les dépenses en liens avec les projets de CARE sont convertis d'après des taux moyens mensuels. Les autres revenus et dépenses sont convertis d'après le taux de change journalier. Les gains ou les pertes de change qui en découlent sont présentés séparément à l'état des résultats.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif fait appel au jugement et aux meilleures estimations de la direction quant à la mesure à apporter pour les éléments d'actif et de passif, la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les revenus et les dépenses constatés pour l'exercice.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour évaluer le recouvrement des dépassements de coûts des projets et la détermination de la provision pour créance douteuse des apports à recevoir des donateurs, la provision pour créance douteuse des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la juste valeur des placements affectés, le montant de certaines charges à payer et la juste valeur des apports en nature. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Gestion du capital

Les objectifs de CARE Canada quant à la gestion de son capital sont :

a) de s'assurer que suffisamment de ressources financières soient en place pour les priorités définies par le conseil d'administration lors de la mise en place du budget annuel et du plan d'affaires;
b) de protéger la capacité de l'organisation de continuer à être considérée comme organisme caritatif et d'atteindre les objectifs des divers fonds tels que décrits à la note 2;
c) de maintenir la réserve non affectée du Fonds annuel à un montant équivalent à un minimum de six mois de frais d'exploitation;
d) de placer des fonds dans des instruments financiers qui soient conformes à la politique de placement et qui représentent un faible risque pour CARE Canada.

CARE Canada gère diverses ententes de contribution ayant des restrictions externes spécifiant les conditions d'utilisation des ressources financières. CARE Canada a respecté les conditions sur ces restrictions externes. CARE Canada contrôle son capital en se servant de différentes mesures financières qui incluent la révision des flux de trésorerie et des écarts dans les prévisions et les budgets.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent. CARE Canada s'est conformée à toutes les exigences concernant la gestion de son capital.

4. Activités abandonnées

En 2021, CARE Canada a abandonné ses opérations outre-mer en Zambie et Zimbabwe (1er février 2021), au Kenya (1er mars 2021) et au Tchad (1er avril 2021) vers un autre membre international de CARE.

Les revenus et les dépenses liées aux activités abandonnées totalisent 37 308 $ (49 318 $ en 2020) et 37 832 $ (49 383 $ en 2020) respectivement et sont détaillés ci-dessous :

	2021	2020
	$	$
Soutien et revenus		
Apports canadiens	**4 033**	3 374
Apports d'organismes multinationaux	**10 658**	18,753
Apports des membres de CARE International	**21 646**	26 932
Divers et revenu de placement	**971**	1,567
	37 308	50 626
Dépenses		
Activités des programmes		
Aide humanitaire et d'urgence	**26,337**	33 286
Programmes de développement		
Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience aux changements climatiques	**6,144**	9,344
Une vie sans violence	**18**	44
Santé sexuelle, reproductive et maternelle	**754**	873
Autonomisation économique des femmes	**1,014**	978
Autres	**1,813**	4,846
Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux	**1,752**	1 339
	37 832	50 710
Insuffisance des revenus sur les dépenses	**(524)**	(84)

Certains apports en nature, reçus de multiple donateurs et enregistrés à la juste valeur marchande, sont inclus dans les apports d'organismes multinationaux et activités du programme d'aide humanitaire et d'urgence et sont présentés ci-dessous.

	2021	2020
	$	$
Bureaux outre-mer		
Zimbabwe	**—**	2,087
Kenya	**2,311**	6,372
	2,311	8,459

4. Activités abandonnées (suite)

Ventilation des dépenses

Une portion des activités de programmes se rapporte aux coûts administratifs engagés dans les cinq (cinq en 2020) bureaux d'outre-mer de CARE Canada. La ventilation se présente comme suit :

	2021	2020
	$	$
Alloué à :		
Activités de programmes	**1,954**	1,785
Aide humanitaire et d'urgence		
Programmes de développement		
Sécurité alimentaire et nutritionelle et résilience aux changements climatiques	**456**	557
Une vie sans violence	**-**	3
Santé sexuelle, reproductive et maternelle	**39**	106
Autonomisation économique des femmes	**100**	90
Autres	**197**	760
	2,746	3,301
Alloué par :		
Services de soutien	**2,746**	3,301

5. Débiteurs

	2021	2020
	$	$
Fonds général à recevoir	**7 604**	7 340
Sommes à remettre à l'État	**441**	251
	8 045	7 591

6. Apports à recevoir des donateurs

	2021	2020
	$	$
Apports à recevoir des donateurs	**7 565**	7 705
Provision pour créance douteuse	**(835)**	(582)
	6 730	7 123

7. Apports reportés

Les apports reportés à court terme représentent les apports affectés d'origine externe pour financer les dépenses pour les douze prochains mois.

	2021	2020
	$	$
Solde au début		
Apports reportés à court terme	**25 033**	31 933
Apports à recevoir des donateurs	**(7 123)**	(6 093)
	17,910	25 840
Montants reçus au cours de l'exercice		
Espèces	**79 173**	67 951
En nature	**2 311**	8 459
	81,484	76 410
Montants constatés comme revenus	**(72 661)**	(84 340)
	8,823	(7 930)
Solde à la fin	**26,733**	17 910
Solde à la fin représenté par :		
Apports reportés à court terme	**33 463**	25 033
Apports à recevoir des donateurs (note 6)	**(6 730)**	(7 123)
	26,733	17 910

Les apports à recevoir incluent 4 116 $ (3 045 $ en 2020) liés à des projets entrepris avec AMC.

Les apports reportés à court terme incluent 5 429 $ (2 381 $ en 2020) d'avances non réglées. Ce montant est inclus dans les débiteurs à l'état de la situation financière.

Les montants constatés comme revenus 72 662 $ (84 340 $ en 2020) sont affectés entre les apports canadiens, les apports d'organismes multinationaux, les apports des membres de CARE International et divers et revenu de placement.

Les catégories « Montants reçus au cours de l'exercice » et « Montants constatés comme revenus » incluent 37 308 $ (49 318 $ en 2020) d'activités abandonnées.

Placements affectés

Les apports reportés à long terme d'un montant de 230 $ (230 $ en 2020) sont représentés par des placements affectés dans des titres à revenu fixe. Le capital d'un montant de 230 $ doit être conservé jusqu'en 2031. La juste valeur de ces placements affectés est 235 $ (237 $ en 2020) et comprends des obligations canadiennes. Les taux d'intérêt nominaux des obligations au 30 juin 2021 varient entre 2,38 % et 3,05 % (entre 2,38 % et 3,05 % au 30 juin 2020) et ces obligations viennent à échéance entre avril 2023 et janvier 2025 (entre avril 2023 et janvier 2025).

8. Immobilisations corporelles

	Coût	**Amortissement cumulé**	**2021 Valeur comptable nette**	2020 Valeur comptable nette
	$	**$**	**$**	$
Terrain	**249**	**—**	**249**	249
Immeubles	**4 390**	**1 833**	**2 557**	2 664
Véhicules	**—**	**—**	**—**	151
Équipement du bureau	**314**	**314**	**—**	28
Matériel informatique	**884**	**867**	**17**	68
Logiciel	**1 088**	**690**	**398**	932
	6 925	**3 704**	**3 221**	4 092

En 2021, CARE Canada a transféré des Coûts et de l'Amortissement cumulé totalisant 5 800 $ et 5 128 $ respectivement (valeur comptable nette de 672 $) à un autre membre international de CARE (note 4).

9. Régime de retraite

Le régime de retraite des employés de CARE Canada (le « régime ») est un régime à cotisations déterminées qui couvre tous les salariés de CARE Canada qui sont admissibles au régime selon les critères précisés dans l'entente du régime. CARE Canada est tenu de contribuer 5 % du salaire brut des salariés, et ce, pour l'ensemble des membres. CARE Canada a contribué 318 $ au cours de l'exercice (328 $ en 2020).

10. Entité contrôlée

CARE Canada s'est engagée à fournir des sommes à CEP Investment Trust afin que ce dernier puisse financer certaines activités d'investissement. Les emprunts ne sont pas garantis et sans modalités précises de remboursement. La juste valeur de ces emprunts à recevoir est approximativement 201 $ (223 $ en 2020).

Au 31 décembre 2020, CEP Investment Trust avait des actifs totalisant 200 $ (200 $ en 2020), des passifs totalisant 203 $ (220 $ en 2020) et son déficit en capital était de 3 $ (20 $ en 2020). Les revenus totaux de 2021 étaient de 22 $ (116 $ en 2020) et les dépenses de 5 $ (118 $ en 2020).

11. Engagements et éventualités

Poursuites en justice

Dans le cours normal de ses activités, CARE Canada fait l'objet de diverses poursuites en justice. Bien que l'issue de ces poursuites ne puisse être connue à l'heure actuelle, la direction est d'avis que celles-ci n'auront pas d'effet défavorable significatif sur les états financiers.

Situation fiscale incertaine

Lorsque CARE Canada était responsable de la gestion du bureau outre-mer au Kenya, deux situations fiscales ont émergé. La première situation concernant le refus de l'agence du revenu du Kenya (KRA) du statut d'exonération fiscale du personnel expatrié. Un jugement a été rendu en faveur de CARE Canada, mais la KRA a fait appel. CARE Canada négocie avec la KRA sur la deuxième situation fiscale reliée à la conformité des rapports fiscaux. La portion de l'exposition relative à CARE Canada est estimée à 625 $ (624 $ en 2020) et est reflétée dans ces états financiers et inclus dans les créditeurs et charges à payer.

12. Dette à long terme

Facilité de crédit

En septembre 2020, CARE Canada a obtenu une facilité de crédit totalisant 1 000 $.

	2021	2020
	$	$
Emprunt remboursable en versements mensuels de $13 incluant capital et intérêts, 2,49%, échéance en septembre 2027 et sécurisé par le terrain et bâtiment situé au 9 Gurdwara Road, Ottawa, Ontario	**912**	-
Portion court terme	**146**	-
	766	-

Les versements des prochaines années sont:

	$
2022	146
2023	146
2024	146
2025	146
2026	146
2027 et suivantes	182
	912

Une marge de crédit non garantie de 2 000 $ (2 000 $ en 2020), renouvelable sur une base annuelle, est mise à la disposition de CARE Canada. Les avances dans le cadre de cette marge de crédit portent intérêt au taux bancaire préférentiel et sont remboursables sur demande. Au 30 juin 2021, il n'y avait pas de solde impayé (aucun en 2020). Un projet à Cuba financé par AMC nécessite une lettre de garantie d'un montant de 500 $, ce qui réduit le montant disponible de la marge de crédit.

13. Contributions du gouvernement

Comme expliqué à la note 2, les apports de AMC et d'autres apports sont assujettis à des restrictions à l'égard de l'utilisation des fonds. Les registres comptables de CARE Canada et ceux des institutions membres engagées pour réaliser les projets en sous-traitance peuvent faire l'objet d'un audit par AMC et d'autres organismes de financement afin de déterminer les instances, le cas échéant, où les montants imputés aux projets ne seraient pas conformes aux conditions posées et, par conséquent, pourraient être remboursables à l'organisme de financement en question. Les ajustements aux états financiers résultant de ces audits, si besoin est, seront inscrits dans les périodes au cours desquelles ils deviendront connus.

14. Instruments financiers

Justes valeurs

Les justes valeurs des débiteurs, des apports à recevoir des donateurs, des créditeurs et charges à payer et des sommes à payer à l'État se rapprochent de leurs valeurs comptables compte tenu de leurs brèves échéances.

Veuillez-vous référer à la note 7 pour les justes valeurs des autres instruments financiers de CARE Canada.

Risque de placement

Le conseil d'administration de CARE Canada a approuvé une politique de placement qui donne des directives pour gérer les placements de l'organisme. Le principal objectif du programme de placements de CARE Canada est d'allouer les actifs de CARE Canada pour soutenir les objectifs stratégiques et opérationnels de l'organisme.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter des fluctuations des prix des instruments financiers dû au cours du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque du taux d'intérêt et autre risque de prix. CARE Canada est exposé au risque de change et le risque du taux d'intérêt.

Risque de change

CARE Canada œuvre à l'échelle internationale et s'expose par conséquent à d'importants risques du marché provenant des fluctuations de taux d'intérêt et de devises étrangères. CARE Canada a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Toutefois, CARE Canada s'appuie sur des pratiques de gestion de trésorerie prudentes afin de minimiser son exposition au risque de change.

Les montants libellés en devises étrangères sont les suivants :

	2021		2020	
	Actifs monétaires	**Passifs monétaires**	Actifs monétaires	Passifs monétaires
	$	**$**	$	$
Dollars américains	**10 135**	**9 358**	14 346	14 253
Livres sterling	**1 104**	**116**	1 020	750
Euros	**2 631**	**3 420**	2 985	4 374
CFA du Tchad	**1 522**	**1 040**	4 581	2 629
Shillings kényans	**331**	**164**	1 266	785
Kwachas zambiens	**312**	**345**	1 112	900
Dollars australiens	**-**	**229**	-	-
	16,035	**14,672**	25 310	23 691

Les actifs monétaires incluent l'encaisse et les quasi-espèces, les débiteurs et les apports à recevoir des donateurs. Les passifs monétaires incluent les créditeurs et charges à payer et les apports reportés.

14. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences négatives des fluctuations du taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière, le revenu de placement et les charges d'intérêt de CARE Canada.

Les placements dans des instruments à taux fixe de CARE Canada sont exposés aux fluctuations du taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations défavorables des taux n'est pas considérée importante.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et CARE Canada est donc exposée au risque de variation de la juste valeur résultant des fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie.

Le risque de crédit maximal de CARE Canada correspond à la juste valeur des placements et de tous les débiteurs inscrits à l'état de la situation financière.

15. Reçus de dons émis à des fins fiscales

CARE Canada est membre d'Imagine Canada et a adopté le code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière (le « Code »). Le Code exige la divulgation du montant des dons pour lesquels des reçus pour fins fiscales ont été émis. Au cours de l'exercice, CARE Canada a émis des reçus de dons pour fins fiscaux d'un montant de 3 270 $ (3 840 $ en 2020). Ce montant n'inclut pas des revenus de dons sans émissions de reçus obtenus de d'autres organismes de bienfaisance au cours de l'exercice.

16. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que la COVID-19 (maladie à coronavirus 2019) pouvait être qualifiée de « pandémie ». Cette annonce a déclenché la mise en place d'une série de mesures de santé publique et de mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. La durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues et il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers et la situation de l'Organisation aux périodes futures.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.